



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

Ce document a été numérisé par le CRDP de Rennes

pour la

**Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement
professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

Ne rien écrire dans ce cadre

Académie :	Session :
Examen :	Série :
Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
Epreuve/sous épreuve :	
NOM (en majuscule, suivi s'il y a lieu du nom d'épouse)	
Prénoms :	n° du candidat <input type="text"/>
Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)

Examen :	Série :
Spécialité/option :	
Repère de l'épreuve :	
Epreuve/sous épreuve : (préciser, s'il y a lieu le sujet choisi)	
Note : <input type="text"/> / 20	Appréciations du correcteur :

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance

- SESSION 2010
- B.P. MONTEUR EN INSTALLATIONS DE GENIE CLIMATIQUE
- EPREUVE E2

ETUDE, MISE EN ŒUVRE ET CONFINEMENT DES FLUIDES

CORRIgé

1.2 – CONFINEMENT DES FLUIDES (1 HEURES - COEF1)

DOSSIER REPONSES

Code examen	BP Monteur en installation de génie climatique	Dossier réponse Session 2010
E2 : Etude, mise en œuvre et confinement des fluides.		
Durée de l'épreuve : 1 heure	Coefficient :1	DK 1/6

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 1

On donne :

- Le schéma de principe de l'installation (dossier technique 5/11).
- Une nomenclature des équipements (dossier technique 6/11).
- Des documents constructeur (dossier technique 10/11 et 11/11).

On demande :

1. De donner le nom et le rôle de l'appareil portant le repère 11 sur le schéma de principe.
2. De préciser la périodicité de la maintenance.
3. De préciser quelle sera le kit de maintenance à utiliser
4. De réaliser un schéma d'installation de ce type d'appareil avec ses équipements et en indiquant le sens de circulation du fluide.

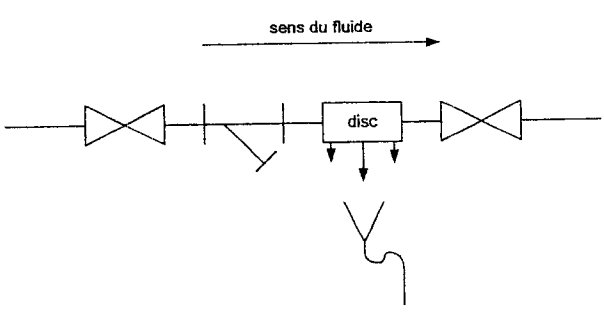
On exige :

- Une description précise du rôle de cet appareil.
- Un schéma de principe avec la symbolisation des équipements.

Barème : 10 points

Code examen	BP Monteur en installation de génie climatique	Dossier réponse Session 2010
E2 : Etude, mise en œuvre et confinement des fluides.		
Durée de l'épreuve : 1 heure	Coefficient : 1	DE 2/6

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

1. Nom et le rôle de l'appareil portant le repère 11 :	/2
Disconnecteur : Evite toutes pollution d'un réseau public grâce a une déconnexion hydraulique	
2. Périodicité de la maintenance :	/2
Tous les 6 mois	
3. Kit de réparation (nom et réf) :	/2
Kit de réparation élastomère standard réf : 34102 NK	
4. Schéma d'installation :	/4
	

Code examen	BP Monteur en installation de génie climatique	Dossier réponse Session 2010
E2 : Etude, mise en œuvre et confinement des fluides.		
Durée de l'épreuve : 1 heure	Coefficient : 1	DK 3/6

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 2

On donne :

- Le schéma de principe de l'installation de production d'ECS.

On demande :

a- Sur le schéma de principe page suivante (DR 5/6) :

- faire apparaître en bleu le circuit qui permet le maintien de la température du ballon tampon (repère 16 sur le schéma de principe). /2

- faire apparaître en rouge le circuit de bouclage de l'ECS. /2

b- D'expliquer pourquoi peut-on équiper un circulateur de bouclage avec une horloge et d'expliquer le fonctionnement du circulateur avec l'horloge. /4

c- Les 4 fonctions d'un groupe de sécurité. /2

On exige :

Un travail soigné et précis.

Une réponse cohérente et justifiée.

Barème : 10 points.

Code examen	BP Monteur en installation de génie climatique	Dossier réponse
		Session 2010
E2 : Etude, mise en œuvre et confinement des fluides.		
Durée de l'épreuve : 1 heure	Coefficient : 1	DK 4/6

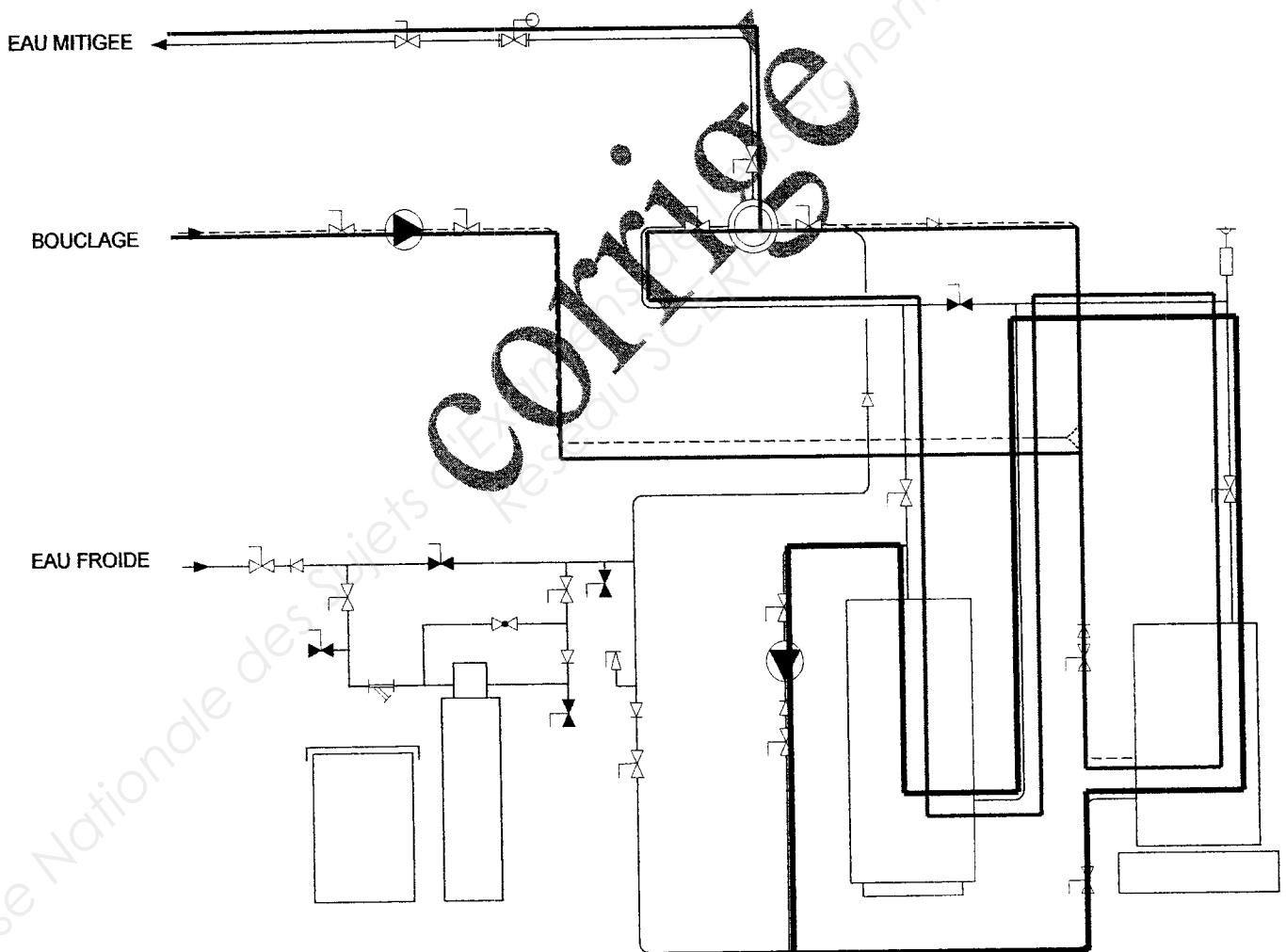
NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

a- En bleu : circuit maintien en T° du volume tampon

/2

En rouge : circuit bouclage

/2



Code examen	BP Monteur en installation de génie climatique	Dossier réponse Session 2010
E2 : Etude, mise en œuvre et confinement des fluides.		
Durée de l'épreuve : 1 heure	Coefficient : 1	DE 5/6

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

b- Expliquer pourquoi peut on équiper un circulateur de bouclage avec une horloge et dans ce cas comment fonctionnera t-il ? /4

Horloge permet de sélectionner des plages de fonctionnement aux heures de pointe de la consommation d'ECS pour permettre d'économiser de l'énergie thermique et/ou électrique.

c- Indiquez les 4 fonctions d'un groupe de sécurité. /2

- Vanne d'arrêt
- Soupape de sûreté
- Clapet anti-retour
- Robinet de vidange

Code examen	BP Monteur en installation de génie climatique	Dossier réponse Session 2010
E2 : Etude, mise en œuvre et confinement des fluides.		
Durée de l'épreuve : 1 heure	Coefficient :1	DE 6/6

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.